

Synthèse des échanges

Rencontre avec Colcit-LR

14 novembre 2023

PROJET NOUVEL HÔPITAL

COMPTE RENDU DE REUNION

Objet de la réunion : Rencontre avec l'association Colcit-LR (Collectif Citoyen de La Rochelle)

Date : Compte-rendu de la réunion du 14 novembre 2023 – 10h à 11h

PARTICIPANTS :

- **COLCIT-LR :**

- **Guy BESSON**, président du Comité de quartier Saint-Nicolas, la Gare, le Gabut
- **Alain BRUNEAU**, membre Comité de quartier Saint-Eloi
- **Daniel CHUILLET**, Comité de quartier Tasdon CADIT, Attac 17
- **José DA CUNHA**, CNS PP 17,
- **Alexis Denis**, TDL (Terre de Liens)
- **Christian FERRAND**, administrateur Comité de quartier Saint-Nicolas, la Gare, le Gabut, journaliste honoraire
- **Jean HESBERT**, Comité de quartier Saint-Nicolas, la Gare, le Gabut, ancien délégué départemental de Patrimoine Environnement
- **Nadine MAILLET**, secrétaire Comité de quartier Saint-Nicolas, la Gare, le Gabut,
- **Pierre RIVAUD**, président de Capres Aunis
- **Thierry MALLOT-ROCHELLE**, Ingénieur biomédical

Excusés:

- **Martine CAVAILLÉ**, Vice-présidente Comité de quartier Saint-Nicolas-Gare-Gabut
- **Dominique DEBOISE**, Habitant de La Rochelle
- **Catherine NORMANDIN**, Vice-présidente de l'association CAPRES-AUNIS
- **Jean-Philippe OUDOT**, CFU (Collectif Fermes Urbaines)

- **GROUPE HOSPITALIER :**

- **Valérie BENEAT-MARLIER**, Directrice Générale
- **Thierry MONTOURCY**, Directeur Général Adjoint, Directeur du Projet Nouvel Hôpital
- **Candy PERES**, Ingénierie en charge du Projet Nouvel Hôpital

Objet de la rencontre

À la demande du Collectif Citoyen de La Rochelle et en réponse à de nombreuses questions concernant le projet du nouvel hôpital, une réunion d'une heure a été organisée le 14 novembre 2023.

L'objectif de cette rencontre était d'assurer une communication de la part du centre hospitalier à l'attention de l'association, tout en favorisant une compréhension mutuelle des questions en cours et en fournissant des réponses, dans la mesure du possible.

Initialement programmée, la présentation n'a pu être diffusée en raison de difficultés techniques dans la salle de réunion. Toutefois, il est à noter que le support de présentation complet est inclus en annexe dans le compte-rendu actuel.

Pourquoi un hôpital ailleurs ?

L'une des préoccupations des citoyens porte sur la pertinence de la reconstruction d'un hôpital sur un autre emplacement, compte tenu des rénovations nombreuses qui ont été menées sur le site actuel. *Ne pourrait-il pas être réétudié la rénovation en profondeur de l'actuel hôpital ?*

L'évaluation de l'état actuel de l'hôpital Saint-Louis a révélé des limitations techniques. Son agencement fonctionnel n'est plus adapté aux évolutions des pratiques médicales et des modes de prise en charge. La configuration actuelle des espaces entrave le bon fonctionnement, l'organisation et la circulation. Les consultations sont réparties sur plusieurs étages, les secteurs d'intervention sont dispersés, et 70% des chambres sont à deux lits.

La crise épidémique a mis en évidence les limites de cette organisation : seulement 30% de chambres simples, une gestion des flux difficile, et la difficulté à adapter ou sécuriser les espaces.

L'état actuel de l'hôpital Saint-Louis révèle une structure avec des murs porteurs espacés de 3 mètres, conçus pour répartir la charge du bâtiment sur plusieurs points. Cette contrainte architecturale rend impossible la restructuration du bâtiment pour le conformer aux évolutions organisationnelles nécessaires. Les planchers ne sont pas suffisamment robustes pour supporter tous les équipements de pointe de plus en plus lourds et imposants.

D'un point de vue technique et organisationnel, la rénovation et l'extension de Saint-Louis n'est donc pas envisageable.

En outre, entreprendre d'importants travaux sur place serait difficile à vivre au quotidien, tant pour les patients que pour les professionnels de la santé. Cela entraînerait une dégradation de la qualité des soins en raison des nuisances, ce qui pourrait pousser le personnel soignant à quitter l'établissement.

Projet médical

Le collectif citoyen s'interroge sur la possibilité de créer un centre de santé au sein du nouvel hôpital.

Une préoccupation majeure est d'éviter « la métropolisation » de l'offre de santé. Les maisons de santé sont généralement envisagées comme des solutions pour établir des poches de soins, dans des zones considérées comme des déserts médicaux. Ce qui n'est pas le cas de La Rochelle.

Une réflexion sur la prise en compte de l'offre de soins et la détermination du bassin de population à prendre en charge a été menée. Toutefois, proposer un projet médical à 10 ans et même au-delà présente une complexité certaine. En collaboration étroite avec les équipes médico-soignantes et l'équipe projet (composée de médecins et de cadres de santé), des experts ont élaboré un projet médico-soignant pour le nouvel hôpital. Par ailleurs, il est à noter que des travaux visant à définir la stratégie médicale à adopter entre 2025 et 2030, sont actuellement engagés sur l'établissement.

L'hôpital de La Rochelle est un établissement de recours, qui s'est vu conforté dans ce rôle. La crise sanitaire, ainsi que les difficultés que peuvent rencontrer les autres établissements hospitaliers, renforce le besoin de recours à l'hôpital de La Rochelle. Dans ce contexte, l'évolutivité est déterminante pour l'avenir d'un hôpital infrarégional.

Le site de destination

Il est essentiel de disposer d'un outil évolutif capable de s'agrandir en fonction des besoins, couvrant une période d'au moins 50 ans et au-delà. Le terrain devra être exempt de contraintes environnementales, et également facile d'accès.

Les services de restauration et les magasins généraux, déportés sur le site du Fief de la Mare, seront également à positionner sur le nouveau site de destination. Cette possibilité offre l'avantage de réaliser des économies en termes d'investissement, tout en optimisant l'exploitation.

L'association Colcit-LR a soulevé la question du devenir du site Saint-Louis, suscitant des interrogations quant aux projets éventuels.

L'hôpital souhaite en effet revendre le foncier, bien que les projets spécifiques qui pourraient intervenir sur le site de Saint-Louis demeurent actuellement indéfinis. Néanmoins, l'hôpital exprime l'espoir d'obtenir une meilleure valorisation financière de ce site, étant donné que l'emplacement est exceptionnellement rare.

La cession de l'établissement Saint-Louis constituera une contribution financière significative à la réalisation du projet. Des études pourront être conduites, afin de déterminer la meilleure approche permettant maximiser la valeur du site, tout en alignant ses futurs projets sur les besoins de la communauté.

Point financier

L'investissement du projet pourrait être constitué de plusieurs sources de financement :

- Une partie provenant de l'hôpital lui-même (fonds propre, ou prêt)
- Une partie provenant de l'Agence Régionale de Santé (ARS), dans le cadre de l'enveloppe Ségur
- Une aide de l'État.

L'approche multipartite du financement reflète la nécessité de mobiliser des ressources variées pour mener à bien ce projet d'envergure. Les échanges ont mis en avant la priorité donnée à l'obtention du soutien financier, nécessaire pour garantir la réalisation du nouvel hôpital.

Le pôle logistique et l'ESAT

Le Colcit-LR a évoqué la question de l'ESAT et du devenir des terres agricoles.

En ce qui concerne le pôle logistique du nouvel hôpital, qui avait initialement été envisagé sur le Parc des expositions, puis déporté sur les terres de l'ESAT, il sera finalement aménagé sur le nouveau site de destination de l'hôpital.

L'hôpital a rappelé que les fonctions logistiques déportées au Fief de la Mare concernaient exclusivement la production de restauration et les magasins généraux (stockage, approvisionnement), desservant également Saint-Martin, Marlonges, Surgères et Rochefort.

Par ailleurs, l'utilisation des terres de l'ESAT était principalement motivée par des considérations financières, l'hôpital étant lui-même propriétaire de ces terres. Le projet de la Maison d'Accueil Spécialisée, actuellement en phase de permis de construire, est quant à lui planifié sur les terres agricoles de l'ESAT. Néanmoins, des initiatives sont prises afin de garantir des solutions de compensation adéquates, particulièrement pour préserver les activités maraîchères.

Poursuite du projet nouvel hôpital

L'établissement a souligné l'importance de franchir la première étape de l'instruction nationale, un élément clé permettant d'obtenir un accord essentiel pour la continuité du projet.

L'objectif est de présenter le dossier au niveau national au cours du premier semestre de 2024. Pour cela, il est impératif de clarifier le volet géographique et de déterminer le site de destination.

Une fois que la première étape, axée sur la faisabilité du projet, sera franchie, il sera possible d'approfondir les aspects du projet. Des groupes de travail, impliquant l'ensemble des parties prenantes, seront mis en place pour définir et affiner l'offre de soins, les organisations et les méthodes de travail projetées. Ces travaux incluront une définition plus précise des flux de patients, et des modalités de prise en charge, avec la participation active de médecins, de soignants, d'usagers, et autres.

Le Colcit-LR a exprimé le souhait d'être associé à ces travaux, préconisant une forme de concertation publique pouvant avoir lieu à des intervalles réguliers. Le collectif citoyen manifeste une véritable volonté de s'impliquer dans le projet, soulignant sa frustration de recevoir des informations par le biais de la presse plutôt que de la part de l'hôpital.

Plusieurs membres du Colcit-LR ont réitéré la demande d'être associés aux points d'information, et exprimé l'espoir de rencontres régulières. Une proposition de se réunir tous les six mois a ainsi été suggérée en séance.

L'hôpital n'a émis aucune objection à cette proposition, et confirme un accord de principe. Toutefois, cette organisation ne pourrait être mise en place qu'une fois que la première étape de l'instruction nationale sera franchie, ce qui englobe la question de la faisabilité financière.